

Accompagnement administratif

Dossier d'aide à la conversion,
Diagnostic environnemental AREA/PVE

TARIF : nous consulter

IMPORTANT:

Vous pouvez bénéficier d'une aide du Conseil Général (démarche qualité) ou du Conseil Régional (chèque-conseil) pouvant aller jusqu'à 80% du montant HT de la prestation.

Pour les salariés, une prise en charge directe par le FAFSEA est aussi possible.

Pour en savoir plus, contactez-nous !

Les formations à la viticulture biologique sont assurées par :

Albane BERVAS

Ingénieur HES Changins, Œnologue
Ingénieur-conseil et formatrice

Mobile: 06-71-84-24-81

Courriel: vigne@agrobio-gironde.fr

Le suivi technique est assuré par :

Albane BERVAS

et

Bruno DUART

Technicien viticole indépendant

L'accompagnement administratif est assuré par :

Marion STANNARD

Ingénieur en agriculture ISA Lille
Coordinatrice

Tel : 09 66 43 98 54

Courriel: coordinatrice@agrobio-gironde.fr

Qu'est ce que AgroBio Gironde?

Le CIVAM AgroBio Gironde est une association de producteurs œuvrant pour le développement de l'Agriculture Biologique au niveau départemental.

Pourquoi adhérer à AgroBio Gironde ?

En tant qu'adhérent, vous bénéficiez :

- d'une note d'informations techniques régulière, au rythme de la saison viticole
- d'une source d'informations privilégiée,
- d'un réseau professionnel dynamique, diversifié et solidaire,
- de tarifs privilégiés sur les services proposés par AgroBio Gironde
- etc

Montant de l'adhésion par année civile :
100€

Cotisant solidaire: 30€



Adresse

CIVAM AgroBio Gironde
Centre Emeraude - Cidex 30
61-69 rue Camille Pelletan
33 150 CENON

Tél. 09-66-43-98-54
Fax 05-56-32-85-38
Courriel info@agrobio-gironde.fr
Site internet www.agrobio-gironde.fr

Avec le soutien de:



CIVAM AgroBio Gironde

Campagne 2010



*Formations et suivi
technique en viticulture
biologique*



*Ensemble pour le développement de
l'Agriculture Biologique*

IMPORTANT:

Vous pouvez bénéficier d'une aide du Conseil Général (démarche qualité) ou du Conseil Régional (chèque-conseil) pouvant aller jusqu'à 80% du montant HT de la prestation.

Pour les salariés, une prise en charge directe par le FAFSEA est aussi possible.

Formation à la viticulture biologique

par groupes de 5 à 7 vignerons,
sous forme de modules d'une matinée,
en salle et dans les vignes.

Niveau 1 : les bases

MARS Sol et terroir	Module 1	Fonctionnement des sols viticoles, modes d'entretien en AB
AVRIL Prophylaxie	Module 2	Ecosystème viticole, prophylaxie et conduite de la vigne
MAI Protection du vignoble	Module 3	Maladies et parasites Cuivres et soufres Applications des traitements
JUIN Protection du vignoble	Module 4	Rappels cuivre et soufre Produits utilisables en AB Cahier des charges UE
JUILLET Physiologie de la vigne	Module 5	Cycle de la vigne Carences, blocages, stress,... Préparation de la récolte
AOUT Au chai	Module 6	Bonnes pratiques, prévention, Sulfites, levures, ... Cahier des charges UE
NOVEMBRE Travaux d'hiver	Module 7	Bilan de campagne, Gestion des sols, Taille et maladies du bois

Niveau 2 : pour aller plus loin...

MARS Sol et terroir	Module 8	Pédologie et agronomie Couverts végétaux Maîtrise de la fertilité
AVRIL Prophylaxie	Module 9	Cycles et rythmes viticoles Repères agronomiques, influence de la lune
MAI Protection du vignoble	Module 10	Rappels : cuivre et soufre Produits utilisables en AB Cahier des charges UE
JUIN Protection du vignoble	Module 11	Importance des oligo-éléments pour la vigne Extraits végétaux

Niveau 3 : vers l'autonomie

MARS Sol et terroir	Module 12	Flore auxiliaire spontanée, bien utiliser les semis, Expression du terroir viticole
AVRIL Prophylaxie	Module 13	À définir
MAI Protection du vignoble	Module 14	À définir
JUIN Protection du vignoble	Module 15	À définir

TARIFS : (dégressifs => nous consulter)

	Adhérents	Non adhérents
1 module	325 € HT	400 € HT
4 modules	750 € HT	/
7 modules	1 250 € HT	/

Appui technique individuel

Visites de 2 à 3h chacunes,
tour des parcelles, aide à la compréhension
et à la décision,
réponses aux questions et
compte-rendu manuscrit.

TARIF :

	Adhérents	Non adhérents
par visite	180 € HT	220 € HT

Réglage de pulvérisateur

Vérification et réglage de votre pulvérisateur
avant le début de la campagne avec remise
d'une abaque débits/vitesse
d'avancement/nombre et taille des buses

ATTENTION ! Ce réglage ne vous dispense en aucun cas du « contrôle technique » obligatoire de votre appareil !

TARIF :

	Adhérents	Non adhérents
par visite	180 € HT	220 € HT

Audit de pré-conversion

Sur visite de l'exploitation,
bilan de l'état des sols et de la vigne,
moyens humains et matériel à disposition,
définition des objectifs et échéances, atouts
et points faibles pour la conversion,
établissement d'un itinéraire technique adapté

TARIF : nous consulter